

**Commission économique pour l'Europe**Comité directeur des capacités  
et des normes commerciales**Groupe de travail des politiques de coopération  
en matière de réglementation et de normalisation  
(WP.6)****Trente-troisième session**

Genève, 23 et 24 novembre 2023

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Équipe spéciale de spécialistes de la normalisation  
et des techniques réglementaires****Rapport sur les activités menées dans le cadre  
de l'Initiative relative à la formation en matière  
de normalisation pour la période 2022-2023****Document soumis par le Président du sous-groupe\****Résumé*

Lancée en 2013, l'Initiative relative à la formation en matière de normalisation est une plateforme de coopération et d'échange d'expériences en ce qui concerne la formation aux normes et le soutien méthodologique et pratique des formateurs. Le présent document rend compte des travaux accomplis dans le domaine au cours de la période 2022-2023.

*Mandat*

À sa trente-deuxième session, le Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation a chargé le secrétariat et le groupe chargé de l'Initiative relative à la formation en matière de normalisation de rendre compte chaque année de leurs activités (ECE/CTCS/WP.6/2022/2, par. 29, décision 7).

*Décision proposée*

« Le Groupe de travail adopte le *Rapport sur les activités menées dans le cadre de l'Initiative relative à la formation en matière de normalisation pour la période 2022-2023*. Il prie le groupe chargé de l'Initiative de continuer à rendre compte de ces activités chaque année. ».

\* Le présent document est soumis sous la responsabilité du Président du sous-groupe et n'a pas fait l'objet d'une procédure d'approbation sur le fond auprès de la Directrice de la Division du commerce et de la coopération économique. Il n'a pas été revu par un service d'édition professionnel.



## I. Introduction

1. Depuis 1970 au moins, c'est-à-dire depuis l'adoption de la *Recommandation I sur l'introduction des questions relatives à la normalisation dans les programmes d'enseignement*, invitant les gouvernements à inclure la normalisation dans les programmes des établissements d'enseignement, le Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (WP.6) et ses experts plaident pour un enseignement général de la normalisation. La recommandation a été actualisée en 2012, puis les responsables de l'Initiative relative à la formation en matière de normalisation ont élaboré un programme type de formation à la normalisation, composé de 16 modules. L'enseignement dans ce domaine est important à la fois dans une approche traditionnelle (pour les étudiants des filières techniques, les professionnels de la normalisation et les ingénieurs) et dans une approche innovante (pour les étudiants des filières non techniques, les cadres et les parties prenantes de la société civile).

2. À sa trente-deuxième session annuelle, le WP.6 a approuvé la création d'un réseau de points de contact sur la formation en matière de normalisation (professeurs, chercheurs, institutions, organismes de normalisation et États membres) qui réunirait des experts du monde universitaire souhaitant inclure la normalisation dans leurs programmes de formation et partager leurs expériences et les contenus de leurs programmes. Le Réseau de points de contact ainsi formé a tenu une réunion le 1<sup>er</sup> mars 2023 (à laquelle ont participé 38 experts, dont 25 femmes) et le groupe chargé de l'Initiative a tenu une réunion le 26 mai 2023 (à laquelle ont participé 22 experts, dont 12 femmes).

## II. Rapport sur les activités menées au cours de la période 2022-2023

3. L'Initiative relative à la formation en matière de normalisation a bien progressé au regard des activités arrêtées dans le programme de travail du WP.6 pour 2023 (ECE/CTCS/WP.6/2022/12) :

- Activités prévues au paragraphe 18 a) : le groupe chargé de l'Initiative a continué d'analyser les exigences du marché du travail s'agissant des nouvelles aptitudes et compétences des diplômés, notamment à la faveur d'un exposé présenté par Linguaphone (France) à sa réunion de mai 2023 ;
- Activités prévues au paragraphe 18 b) : la plateforme LearnQI de la Commission économique pour l'Europe<sup>1</sup>, proposant des modules de formation sur la surveillance des marchés, l'évaluation de la conformité, la gestion des risques et les normes tenant compte des questions de genre, a été lancée au cours de la période considérée ;
- Activités prévues au paragraphe 18 e) : le 1<sup>er</sup> mars 2023, le Réseau de points de contact sur la formation en matière de normalisation a organisé une réunion virtuelle sur le thème « Faire connaître les normes aux spécialistes de la chaîne d'approvisionnement », dont le compte rendu figure dans le présent rapport.

## III. Effets et application

### A. Retours d'expérience et meilleures pratiques

4. Une personne représentant l'Université de Belgrade (Serbie) a fait part de l'expérience de l'établissement en matière d'enseignement dans le domaine de la normalisation aux étudiants des filières non techniques, qui remonte à 1969. Les étudiants en informatique et en gestion et organisation de l'information doivent suivre un programme d'enseignement sur la gestion de la qualité et la normalisation, disponible en serbe et en anglais. Le cours s'appuie

<sup>1</sup> <https://learnqi.unece.org/>.

sur un manuel présentant une vingtaine d'études de cas et organisé selon les rubriques suivantes :

- Pourquoi les connaissances en matière de normalisation sont-elles importantes aujourd'hui dans la gestion des entreprises ?
- Normalisation et établissement des normes ;
- Utilisateurs des normes et objectifs de la normalisation ;
- Types de normes et classification des normes ;
- Importance et avantages de l'application des normes ;
- Histoire de la normalisation ;
- Organismes de normalisation ;
- Systèmes de normalisation ;
- La normalisation dans l'Union européenne, aux États-Unis d'Amérique et en République populaire de Chine ;
- Normalisation initiée par des consortiums ;
- Normalisation dans les entreprises ;
- Aspects juridiques de la normalisation.

5. Une personne représentant le College of Economics and Management de l'Université Jiliang a fait une intervention axée sur l'importance de la formation en matière de normalisation en Chine. Dans l'enseignement supérieur, un système d'enseignement professionnel sur plusieurs niveaux en matière de normalisation a été mis en place, du premier cycle jusqu'au master. En ce qui concerne le développement professionnel, un système normalisé d'enseignement et de formation professionnels a été mis en place par plusieurs organismes. L'intervenant de l'Université Jiliang a souligné qu'il était nécessaire de renforcer les connaissances des spécialistes techniques en matière de normalisation, notamment dans les domaines du numérique et de la chaîne d'approvisionnement.

6. Une personne représentant le Bureau slovaque des normes, de la métrologie et des tests (Slovak Office of Standards, Metrology and Testing) a présenté le programme de formation du Bureau, portant sur les normes techniques élaborées au niveau national ainsi que sur les normes internationales ou européennes, qui s'adresse aux membres des comités techniques, aux étudiants (lycées, écoles secondaires spécialisées et universités), aux jeunes professionnels et au grand public.

7. Une personne représentant Linguaphone a mis en lumière les exigences du marché du travail français s'agissant des aptitudes et compétences liées aux normes. Ces exigences ont évolué afin que les personnes se perfectionnent, que les profils correspondent mieux aux besoins du marché et que les entreprises gagnent en productivité et en efficacité. Quatre domaines d'action particulièrement importants pour le marché français ont été recensés :

- La formation des formateurs et le développement professionnel continu, lorsqu'il est nécessaire de définir, de décrire et d'évaluer les compétences requises en matière de formation, ainsi que d'assurer le suivi et le développement continu des compétences des formateurs ;
- L'établissement de systèmes de gestion des compétences, lorsque les entreprises et les organismes cherchent à employer des personnes ayant des compétences plus adaptées et adaptables aux nouvelles réalités du marché ;
- L'amélioration des services d'orientation et de conseil destinés aux étudiants, lorsqu'une orientation adéquate tenant compte des compétences et des intérêts de chacun peut amener les étudiants à exprimer leur plein potentiel ;
- Le développement des compétences non techniques, lorsqu'il convient d'élaborer un guide usuel définissant la notion de compétence non technique et d'établir une liste cohérente des compétences de ce type, accompagnées de leur définition, qui sont recherchées par les employeurs.

## B. Liens avec les travaux d'autres organisations

8. Il semblerait que l'Organisation internationale de normalisation (ISO) envisage de relancer son projet relatif à la formation en matière de normalisation. Au milieu des années 2000, l'ISO a dirigé une série d'études sur l'utilisation des normes par les entreprises et organisé diverses réunions et manifestations auxquelles le groupe du WP.6 chargé de l'Initiative relative à la formation en matière de normalisation a participé.

9. Rappelons que le WP.6 a le statut d'organisme de liaison au sein du comité technique 232 de l'ISO chargé de l'éducation et des services de formation, ce qui lui permet de tenir les délégations informées des dernières évolutions concernant l'enseignement de la normalisation au plan international. Ainsi, la présentation d'informations sur les aptitudes et compétences liées aux normes qui a été faite à l'occasion de la réunion annuelle de mai 2023 (mentionnée plus haut) du groupe chargé de l'Initiative relative à la formation en matière de normalisation s'inscrivait dans le prolongement d'un débat qui avait été lancé par le comité technique 232.

10. En 2023, le comité technique 232 de l'ISO a terminé d'élaborer la norme technique ISO/PRF TS 21030, intitulée « Organismes d'éducation/formation – Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management des organismes d'éducation/formation ». La version finale du document a été transmise aux membres du comité technique, les derniers commentaires ont été reçus et la version approuvée a été envoyée à l'ISO pour publication. La nouvelle norme technique (ISO/TS 21030) devrait être publiée et entrer en vigueur à la fin de l'automne 2023.

## IV. Importance actuelle du sujet

11. Depuis l'adoption en 2015 des objectifs de développement durable et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'intérêt et l'importance accordés aux normes ont sensiblement augmenté. Le fait que divers organismes de normalisation se sont employés à établir des correspondances entre des normes et les différents objectifs de développement durable témoigne de l'intérêt continu et croissant que suscitent la collecte d'informations et l'acquisition de connaissances sur les normes. Cela est clairement illustré dans une publication de 2020 intitulée « Sustainable Development - Knowledge and Education About Standardization »<sup>2</sup> (Développement durable – Connaissances et apprentissage en matière de normalisation), qui montre à quel point la normalisation est essentielle pour le développement durable et présente un grand nombre de bonnes pratiques et d'études de cas.

12. La mise en application concrète du nouveau module sur les questions environnementales, approuvé à la trente-deuxième session du WP.6, devrait contribuer à sensibiliser plus largement le public aux problèmes que posent actuellement les changements climatiques.

## V. Orientations futures

13. Il a été suggéré que le groupe responsable de l'Initiative relative à la formation en matière de normalisation devrait poursuivre son travail dans le prolongement des efforts menés depuis 2013. Cela consisterait notamment à évaluer les points forts et les points faibles de la formation en matière de normalisation, à clarifier le contenu de chaque type de cours, à continuer d'élargir le réseau d'experts et d'établissements d'enseignement et à recenser les programmes d'études existant dans le domaine.

14. Il a également été suggéré que le contenu des modules types existants soit étoffé de manière à aider les professeurs des filières non techniques à proposer des cours sur le sujet dans leurs programmes. Idéalement, il faudrait mettre au point des cours en ligne pour chacun des modules de base, ce qui permettrait aux professeurs de proposer à leurs étudiants

<sup>2</sup> <https://link.springer.com/book/10.1007/978-3-030-28715-3>.

d'apprendre le contenu en ligne pour qu'ils puissent ensuite discuter des liens qui existent entre la normalisation et les sujets connexes et leur domaine professionnel. Cela permettrait de former les étudiants des filières non techniques, les cadres et les parties prenantes de la société civile à la normalisation.

---